



Ville de Thurso

Le 22 juin 2022

Commission de toponymie
Mme Ginette Galarneau, Présidente
750, boul. Charest Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9M1

Objet : Consultation sur le projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50

Madame,

La région que traverse l'autoroute 50 a une histoire, un vécu qui à mon avis se doit d'être respecté et la nomination de la 50 doit faire valoir les antécédents régionaux. Le Québec en entier est tombé sous le charme de la région, force est de constater que le talent coule à flots en Outaouais! Plusieurs personnages publics et historiques ont grandi et se sont épanouis en Outaouais, et ce, depuis des années. Artistes, artisans, chercheurs, sportifs et autres personnalités marquantes ont su tirer leur épingle du jeu dans l'imaginaire québécois.

Je dois bien sûr nommer le célèbre numéro 10 du Canadien de Montréal, Guy Lafleur. « Le Démon blond » voit le jour à Thurso. Légende du hockey, Guy Lafleur a joué pour les Canadiens de Montréal (1971-1985), pour les Rangers de New York (1988-1989) et pour les Nordiques de Québec (1989-1990). Fierté de la région, il a remporté cinq fois la Coupe Stanley, a connu 6 saisons consécutives de plus de 50 buts et a été intronisé au Temple de la renommée du hockey, en 1988.

Tous les Thursoliennes et Thursoliens seraient honorés d'avoir dans leur région l'**Autoroute Guy-Lafleur** en mémoire du plus grand ambassadeur de leur ville.

Espérant l'officialisation de l'**Autoroute Guy-Lafleur** en avril prochain, je vous prie d'accepter, Madame, mes sincères salutations.

Original signé

Benoit Lauzon
Maire

Lachute, le 22 juin 2022

Madame Ginette Galarneau
Présidente
Commission de la toponymie du Québec
750, boul. Charest Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9M1

Objet : Consultation sur le projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50

Madame la Présidente,

Nous accusons réception de votre lettre du 15 juin dernier concernant la possibilité d'attribuer le nom **Autoroute Guy-Lafleur** à l'autoroute 50, en hommage au grand hockeyeur récemment disparu.

Nous vous confirmons, par la présente, que la Ville de Lachute ne s'oppose pas au changement de nom envisagé par la Commission de toponymie du Québec.

Salutations cordiales,

Le maire de Lachute,

Original signé

Bernard Bigras-Denis

c.c. : M. Benoît Gravel, directeur général, Ville de Lachute

De : [Maire](#)
A : [Commission de toponymie](#)
Cc : [Direction Générale](#)
Objet : RE: Consultation sur le projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50
Date : 23 juin 2022 10:44:03
Pièces jointes : [image001.png](#)

***ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation.**

Assurez-vous que le courriel, y compris les pièces jointes, est légitime avant de cliquer sur un hyperlien, ou d'ouvrir ou de télécharger des fichiers.

Bonjour,

Je suis tout à fait en accord avec cette orientation que je crois primordial d'identifier ce grand homme.

Mes salutations distinguées!

Carol Fortier

Maire

De : Commission de toponymie <topo@toponymie.gouv.qc.ca>

Envoyé : 16 juin 2022 14:37

À : Maire <maire@ndbonsecours.com>

Cc : Maire <maire@ndbonsecours.com>

Objet : Consultation sur le projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50

Monsieur le Maire,

Nous vous invitons à prendre connaissance de la correspondance ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Liliane Boutin pour

1585162975395



Ginette Galarneau

Présidente

Commission de toponymie

Bureau 100

750, boulevard Charest Est

Québec (Québec) G1K 9M1

Téléphone : 1 888 873-6202, poste 8001

Ginette.Galarneau@toponymie.gouv.qc.ca

Plaisance, le 28 juin 2022

Madame Ginette Galarneau, présidente
Commission de toponymie du Québec
700, boulevard Charest, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9M1



OBJET : AUTOROUTE GUY-LAFLEUR

Madame,

Par la présente, nous désirons confirmer notre accord à cette désignation.

M. Guy Lafleur a agi à titre d'ambassadeur pour sa municipalité, sa région et la province. Il a marqué l'imaginaire de tous, une personne aimée et aimante.

Nous espérons le tout à votre satisfaction et vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

Original signé

Mme Micheline Cloutier
Mairesse



Grenville·sur·la·Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

COPIE DE RÉOLUTION

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge tenue ce 12^e jour du mois de juillet 2022, à 19h00 à laquelle sont présents les conseillers suivants :

At an ordinary council meeting of the municipality of Grenville-sur-la-Rouge held on July 12, 2022 at 7:00 pm where the following councillors are presents:

Manon Jutras, Carl Woodbury, Natalia Czarnecka, Denis Fillion, Patrice Deslongchamps et Isabelle Brisson

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Tom Arnold. Le directeur général M. Marc Beaulieu est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Establishing a quorum and sitting under the chairmanship of the Mayor, Mr. Tom Arnold. Director General Mr. Marc Beaulieu is also present and acts as the meeting secretary.

2022-07-203 Appui au projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50

2022-07-203 Support for the project to name Highway 50 as Highway Guy Lafleur

ATTENDU que la Commission de toponymie étudie la possibilité d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50, en hommage au grand hockeyeur décédé le 22 avril 2022;

WHEREAS *the Commission of toponymy is studying the possibility of assigning the name Highway Guy-Lafleur to Autoroute 50, in tribute to the great hockey player who died on April 22, 2022;*

ATTENDU que pour tout projet de nature commémorative, la Commission cherche à s'assurer de la pertinence du lien entre la personne dont on souhaite rappeler le souvenir et le lieu envisagé pour y ancrer la désignation toponymique;

WHEREAS *for any project of a commemorative nature, the Commission seeks to ascertain the relevance of the link between the person whose memory it is intended to recall and the place envisaged to anchor the toponymic designation;*

ATTENDU que Guy Lafleur est natif de Thurso, municipalité traversée par l'autoroute 50 ;

WHEREAS *Guy Lafleur is a native of Thurso, a municipality crossed by Highway 50;*

ATTENDU que la famille de Guy Lafleur a été consultée et est d'accord avec ce projet;

WHEREAS *Guy Lafleur's family has been consulted and agrees with this project;*

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Patrice Deslongchamps et résolu que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge appuie la Commission de toponymie dans ses démarches afin d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50.



Grenville•sur•la•Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

CONSEQUENTLY it is proposed by Councillor Patrice Deslongchamps and resolved that the Municipality of Grenville-sur-la-Rouge support the Commission of toponymy in its efforts to assign the name Highway Guy-Lafleur to Highway 50.

*Adopté à l'unanimité des conseillers
Adopted unanimously by councillors*

Copie conforme aux livres des procès-verbaux
ce 12 juillet 2022

Original signé

Marc Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier

(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

Le 12 juillet 2022

COPIE DE RÉSOLUTION

**PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE LOCHABER-PARTIE-OUEST**

À une assemblée ordinaire du Conseil municipal du Canton de Lochaber-Partie-Ouest, tenue le 11^e jour du mois de juillet 2022 à 19h00, étant la session régulière du mois de juillet 2022, tenue à salle paroissiale, située au 350, rue Victoria, Thurso, Qc., et à laquelle sont présents les conseillers suivants: M. Mario Mongeon, Mme Linda Cousineau, Mme Suzanne Caron, Mme Sylvie Rossignol et M. Pierre Mudie.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du maire, M. Pierre Renaud. La directrice générale adjointe madame Lucille Labonté est également présente.

**APPUI AU PROJET D'ATTRIBUER LE NOM GUY-LAFLEUR À
L'AUTOROUTE 50
Rés.22-07-11-128**

CONSIDÉRANT que plusieurs municipalités de la région sont traversées par l'autoroute 50, dont celle du Canton de Lochaber-Partie-Ouest;

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie du Québec a entrepris une consultation auprès des municipalités et étudie la possibilité d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50, en hommage au grand hockeyeur natif de la région;

CONSIDÉRANT que le projet se veut commémoratif et est tout à fait pertinent afin de rappeler le souvenir et les origines de ce grand hockeyeur pour y ancrer la désignation toponymique;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ,

QUE le Canton de Lochaber-Partie-Ouest appuie le projet de nommer l'autoroute 50, Autoroute Guy-Lafleur pour rappeler le souvenir de Guy-Lafleur dans la toponymie, ce dernier étant natif de la région de Papineau;

IL EST PROPOSÉ par Suzanne Caron
ET APPUYÉ par Sylvie Rossignol

Le maire demande le vote :

Adopté à l'unanimité

Copie conforme
ce 12^e jour de juillet 2022

Original signé

Alain Hotte, Directeur général

Le 14 juillet 2022

Madame Ginette Galarneau, Présidente
Commission de toponymie
Bureau 100
750, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 9M1



Objet : Autoroute Guy-Lafleur

Madame,

Nous avons bien reçu votre correspondance à l'effet que la Commission de toponymie du Québec étudiait la possibilité d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50.

En tant que maire de la Municipalité de L'Ange-Gardien, je tiens à vous exprimer notre appui inconditionnel à cette initiative de la Commission. M. Lafleur a marqué l'imaginaire de toute une génération de québécois par ses performances de hockeyeur et par sa grande générosité et mérite amplement que son nom soit attribué à l'autoroute 50 en sa mémoire.

Espérant que ce projet pourra se concrétiser, veuillez agréer, madame Galarneau, mes meilleures salutations

Le Maire

Original signé

Marc Louis-Seize



FRANCE BÉLISLE
MAIRESSE

Le 19 juillet 2022

Madame Ginette Galarneau
Présidente
Commission de toponymie
750, boul. Charest Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9M1

Par courriel : topo@toponymie.gouv.qc.ca

Objet : Consultation sur le projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50

Madame,

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de consulter la Ville de Gatineau sur le projet de commémoration de monsieur Guy Lafleur. Ce dernier est une réelle fierté pour l'Outaouais.

Du point de vue de la Ville de Gatineau et après avoir notamment consulté le comité de toponymie de la Ville de Gatineau, nous sommes tout à fait d'accord à soutenir votre proposition.

Nous croyons aussi que cet ajout toponymique dans la région de naissance de monsieur Guy Lafleur participera à rappeler à tous les Québécois la contribution de l'Outaouais aux destinées de notre province.

Je vous prie d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La mairesse,

Original signé

France Bélisle

c. c. **Monsieur Gilles Chagnon, conseiller municipal du district de Lucerne et président du comité de toponymie de la Ville de Gatineau**

M A I R I E

De : [Jean-Francois Brunet](#)
A : [Commission de toponymie](#)
Cc : [Kevin Maurice](#)
Objet : RE: Consultation sur le projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50
Date : 27 juillet 2022 09:33:17
Pièces jointes : [image001.jpg](#)
[image002.jpg](#)
[image003.png](#)

***ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation.**

Assurez-vous que le courriel, y compris les pièces jointes, est légitime avant de cliquer sur un hyperlien, ou d'ouvrir ou de télécharger des fichiers.

Bonjour,

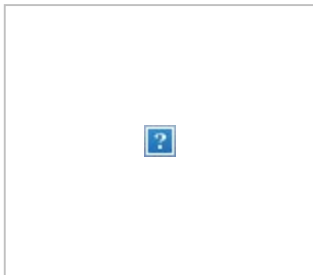
Suivant cette demande d'avis concernant le changement de nom de l'Autoroute 50, la ville de Brownsburg-Chatham aimerait vous faire part de ses commentaires.

Actuellement, une grande partie de l'autoroute 50 est constituée d'une artère à 1 voie en chaque direction sans terre-plein central. Bien que le gouvernement actuel a annoncé le réaménagement d'une majeure partie de l'autoroute dans les prochaines années, certains tronçons demeureront à la structure actuelle pour encore longtemps.

Ainsi, nous demeurerons confrontés à de nombreux accidents graves à répétition, parfois même mortels. La semaine dernière, une jeune femme de 25 ans a perdu a vie dans un accident face-à-face sur l'autoroute 50 à la hauteur de Brownsburg-Chatham.

Nous croyons qu'il serait opportun de procéder à la nouvelle nomination une fois que les travaux d'agrandissement et de sécurisation de l'autoroute auront été effectués. Ceci permettra de bien honorer la mémoire de Monsieur Guy Lafleur.

Cordialement,



Jean-François Brunet, urbaniste

Directeur général
300, rue de l'Hôtel-de-Ville
Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 3B4
Téléphone : 450 533-6687, poste 2828
Sans frais : 1 866 533-6687
Télécopie : 450 533-5795
jfbrunet@brownsburgchatham.ca
www.brownsburgchatham.ca

Est-il vraiment nécessaire d'imprimer ce courriel ? Pensez à l'environnement !

Début du message transféré :

De: Commission de toponymie <topo@toponymie.gouv.qc.ca>

Objet: Consultation sur le projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50

Date: 16 juin 2022 à 14:37:17 HAE

À: "'kmaurice@brownsburgchatham.ca'" <kmaurice@brownsburgchatham.ca>

Cc: "'jfbrunet@brownsburgchatham.ca'" <jfbrunet@brownsburgchatham.ca>

Courriel provenant de l'externe.

ATTENTION, avant d'accéder à une pièce jointe ou à un lien de ce courriel, assurez-vous que celui-ci provient d'un tiers de confiance et qu'aucun critère douteux n'est présent.

Monsieur le Maire,

Nous vous invitons à prendre connaissance de la correspondance ci-jointe.
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.
Liliane Boutin pour



Ginette Galarneau

Présidente
Commission de toponymie
Bureau 100
750, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 9M1
Téléphone : **1 888 873-6202, poste 8001**
Ginette.Galarneau@toponymie.gouv.qc.ca

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL, tenue le 8 août 2022 à 20H00, au 259 Montée du Gore, à Canton de Lochaber. A cette assemblée sont présents son Honneur le Maire Monsieur Alain Gamache et les conseillers suivants:

M. Claude Lefebvre	Mme Carole Touchette	M. Pierre-Paul Legault
M. Stefan Steiner	Mme Chantal Laviolette	M. Eric Thibaudeau

RÉSOLUTION 135-2022-08

**Appui à la commission de toponymie pour l'appellation de l'autoroute 50
« Autoroute Guy Lafleur »**

ATTENDU la lettre reçue de la Commission de Toponymie du Québec pour attribuer le nom Autoroute Guy Lafleur à l'autoroute 50;

IL EST PROPOSÉ par M. Éric Thibaudeau, conseiller
APPUYÉ par Mme Carole Touchette, conseillère

QUE le Conseil approuve que la Commission de toponymie attribue le nom Autoroute Guy Lafleur à l'actuelle Autoroute 50.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

Signé
Marie-Agnès Lacoste
Greffière-trésorière



Chelsea, le 10 août 2022

Commission de toponymie
750, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 9M1

Objet : Appui à l'attribution du nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50

Madame, Monsieur,

Par la présente, la MRC des Collines-de-l'Outaouais désire appuyer l'attribution du nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50.

En effet, la MRC reconnaît l'œuvre de monsieur Lafleur qui, en plus de marquer l'histoire de son sport, s'est imprégné dans la culture populaire, dans l'imaginaire collectif et dans le cœur du peuple québécois.

Monsieur Lafleur était un « garçon de l'Outaouais », qui avait sa région d'origine à cœur. L'attribution du nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50, qui dessert notamment Thurso et le reste de la région, permettra de commémorer la mémoire de monsieur Lafleur et son impact incroyable dans le monde du hockey.

LA MRC des Collines-de-l'Outaouais espère que l'ensemble des acteurs de la région parleront d'une seule voix afin d'établir un consensus fort autour de cette reconnaissance. Le lieu envisagé pour rappeler le souvenir de monsieur Lafleur nous apparaît tout à fait pertinent et propice.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Marc Carrière
Préfet

De : [Maire](#)
A : [Commission de toponymie](#)
Cc : [Conseiller 6](#); [Conseiller 5](#); [Conseiller 4](#); [Conseiller 3](#); [Conseiller 2](#); [Conseiller 1](#); [Directrice Générale](#); [Bisson, Daniel](#)
Objet : Re: Consultation sur le projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50
Date : 13 août 2022 08:08:45
Pièces jointes : [image001.png](#)
[Outlook-dste04pl.png](#)

***ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation.**

Assurez-vous que le courriel, y compris les pièces jointes, est légitime avant de cliquer sur un hyperlien, ou d'ouvrir ou de télécharger des fichiers.

Bonjour Madame Galarneau,

Pour faire suite à la consultation du projet d'attribuer le nom de Guy Lafleur à l'autoroute 50, nous vous informons que le Conseil municipal de Fassett appuie avec enthousiasme le projet en question.

Le conseil considère que l'initiative permettrait non seulement d'honorer la mémoire de Monsieur Lafleur mais aussi d'immortaliser l'importance de sa contribution à la région et à travers tout le Québec.

Considérant l'immense l'impact que Monsieur Lafleur a eu sur l'ensemble des Québécois et Québécoises, l'initiative du projet contribuerait au renforcement du sentiment d'appartenance et de fierté à l'histoire du Québec.

Enfin, le Conseil municipal remercie la Commission de toponymie pour l'intérêt à consulter les municipalités du Québec sur la présente l'initiative

Cordialement,

François Clermont

Maire



Municipalité de Fassett

19, rue Gendron, Fassett Qc. J0V 1H0

Tél. : [819 423-6943](tel:8194236943)

Fax : [819 423-5388](tel:8194235388)

Cel. : [514 995-8403](tel:5149958403)

Courriel: maire@village-fassett.com

De : Commission de toponymie <topo@toponymie.gouv.qc.ca>

Envoyé : 16 juin 2022 14:35

À : Maire <maire@village-fassett.com>

Cc : Directrice Générale <dg@village-fassett.com>

Objet : Consultation sur le projet d'attribuer le nom Autoroute Guy-Lafleur à l'autoroute 50

Monsieur le Maire,

Nous vous invitons à prendre connaissance de la correspondance ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Liliane Boutin pour

1585162975395



Ginette Galarneau

Présidente

Commission de toponymie

Bureau 100

750, boulevard Charest Est

Québec (Québec) G1K 9M1

Téléphone : **1 888 873-6202**, poste 8001

Ginette.Galarneau@toponymie.gouv.qc.ca